TC : A quoi correspondent les postes sources Enedis, et quel lien avec les points de soutirage et d’injection sur le réseau de transport ?

TC : Nous avons constaté un écart entre le nombre de postes sources et le nombre total de points d’injection/soutirage. Il y a effectivement en moyenne 1.3 poste source par point d’injection/soutirage. Cela signifie t-il que des postes sources ne sont pas utilisés pour échanger de l’énergie avec le réseau de transport ? Sont-ils en maintenance, en réserve, ou destinés à des usages spécifiques (alimentation partielle d’un réseau industriel, boucle interne, etc.) ? Certains postes sont-ils dédiés à alimenter des “microgrids” ou des boucles locales (ex. projets d’autoconsommation collective) sans passer par le réseau de transport ?

TC : Que s’est il passé en juin 2022 à propos de la chute du nombre de points d’injection/soutirage ? Sur quelle base s’est faite l’aggrégation ?

TC : Le nombre de points d’injection/soutirage varie parfois d’un mois à l’autre (voire d’un jour à l’autre) : quelles raisons précises (opérations de maintenance, réattribution, évolutions du statut d’un site) peuvent expliquer ces fluctuations ?

TC : Que se passe t-il aux frontières des EPCI, départements et régions ? Comment gérez-vous les interractions à la fois techniques et administratives avec les autres équipes ?

TC : Comment pourrions nous estimer la capacité totale d’échange entre le réseau de distribution et le réseau de transport à l’échelon régional ? Les postes sources sont-ils la référence pour cela ?

TC : Y a-t-il un mécanisme spécifique de suivi ou de prévision pour les postes sources situés en zones à forte croissance des EnR (par exemple, où l’on prévoit un développement massif de centrales solaires) ?

TC : Quels mécanismes de flexibilité (stockage, demand response, etc.) Enedis prend-elle déjà en compte dans l’exploitation quotidienne du réseau de distribution ? Dans le cas où la flexibilité locale permet de lisser des pics de production ou de consommation, comment Enedis valorise-t-elle concrètement ce service, et comment l’articulation s’effectue-t-elle avec RTE ?